Écrit par ARS Rhône-Alpes
Lundi, 19 Novembre 2012 12:28 -

S'agissant du **projet** de **reconstruction** sur un site unique du **centre hospitalier** d'**Albertville** - **Moutiers** (Savoie), l' **Agence régionale** de **santé** **Rhône** - **Alpes** indique qu'elle a proposé une nouvelle approche consistant à travailler sur un projet d'ensemble de **modernisation** de l' **offre** de **soins** pour la **vallée** de la **Tarentaise** .

L'ARS souhaite, dans l'intérêt de la population et des professionnels de santé, que ce projet garantisse la pérennité de deux plateaux techniques de chirurgie au sein de la Tarentaise tenant compte des conditions d'accès et de circulation. Il convient également de travailler à la structuration d'une filière de prise en charge des soins urgents et non programmés, en lien avec le centre hospitalier de Chambéry, établissement pilote de la communauté hospitalière de Territoire, et les médecins généralistes de premiers recours.

Ce projet définira aussi les conditions nécessaires à un renforcement des filières périnatales et surtout gérontologiques, en valorisant pour cette dernière, en particulier, les potentialités du site de Moutiers.

Ces travaux permettront de préciser le dimensionnement optimal du centre hospitalier d'Albertville - Moutiers. En conséquence, l'engagement du projet de reconstruction du centre hospitalier d'Albertville-Moutiers sur le site de La Bathie est différé.

Un comité de pilotage territorial associant des élus représentant les établissements de santé, et les représentants des professionnels de santé de la vallée, sera mis en place avant la fin de l'année. A l'issue de ces travaux, et avant la fin du premier semestre 2013, le directeur général de l'ARS proposera au centre hospitalier d'Albertville - Moutiers un contrat de modernisation qui comprendra un volet stratégique issu du projet de santé territorial et des volets financiers et immobiliers.

Ce projet de modernisation de l'offre de soins sera proposé à la ministre des affaires sociales et de la santé, en vue d'un examen dans le cadre du comité des investissements hospitalier qui sera prochainement mis en place.